

Consultations prébudgétaires 2015-16

Les infrastructures de transport collectif au cœur de la croissance économique

Montréal, le 6 février 2015 – À l'occasion des consultations prébudgétaires du gouvernement du Québec, TRANSIT, l'Alliance pour le financement des transports collectifs au Québec, a transmis ses recommandations au ministre des Finances visant à placer les infrastructures de transport collectif au cœur de la croissance économique. Le gouvernement a en main les outils pour le faire. Pour corriger le sous-financement chronique des transports collectifs, TRANSIT rappelle que la mise à niveau et le développement des infrastructures de transport collectif doivent être financés via le Fonds des réseaux de transport terrestre (FORT) et que, parallèlement, l'augmentation de l'offre de service aux citoyens soit rapidement financée à même les revenus croissants du marché du carbone pour développer.

Alors que le marché du carbone prend son essor au Québec, il faut sans tarder investir les revenus tirés dans des infrastructures durables comme les transports collectifs qui vont faciliter l'adaptation et la lutte contre les changements climatiques. TRANSIT demande donc au gouvernement :

- Au Fonds des réseaux de transport terrestre, rééquilibrer les investissements transports à une répartition de **30 % en transports collectifs et de 70 % en routier**. Québec devra suspendre le développement du réseau routier supérieur dans les centres urbains et rediriger les sommes vers le maintien des infrastructures de transports et le développement prioritaire des transports collectifs. À titre d'exemple, Québec doit annuler le projet de parachèvement de la A19. De plus, Québec doit accroître la taxe sur l'essence d'au moins 2 cents/litre pendant cinq ans pour renflouer le FORT;
- Utiliser les **2/3 des revenus du Fonds vert (marché du carbone)** pour prolonger à long terme le Programme d'aide gouvernementale à l'amélioration des services de transport en commun; dans son plus récent [rapport « Commencer avec ce que l'on a »](#), TRANSIT recommande de **lancer une nouvelle phase du programme d'amélioration**, de 200 millions de dollars par an, et la mettre à disposition des municipalités pour une durée de 4 ans, sans obligation de contrepartie;
- Rappeler au budget que le Pacte fiscal qui entrera en vigueur en 2016 devra donner le pouvoir aux municipalités et régions métropolitaines de dégager des sources de financement supplémentaires pour financer leur part des infrastructures;

TRANSIT considère que le gouvernement ne peut non seulement pas reculer dans le financement des transports collectifs, mais doit aussi avancer promptement, considérant notamment les enjeux majeurs de congestion; la bourse du carbone est là pour y pourvoir. Pour consulter l'ensemble des recommandations de TRANSIT et lire la [fiche budgétaire préparée](#) pour le ministre des Finances : www.transitquebec.org

Renseignements :

Philippe Cousineau Morin
514-799-1906
info@transitquebec.org